

LE BRAQUET SAINTONGEAIS

CHARTRE DE SECURITE

CONSIGNES GENERALES

- * Je prépare ma sortie*
- * J'utilise un vélo équipé règlementairement, en parfait état mécanique*
- * Pour ma sécurité, le port du casque est obligatoire. La présence d'un feu rouge derrière la selle est fortement recommandée*
- * Je porte la tenue du club le plus souvent possible, et lors des cyclos-sportifs extérieurs*
- * Lors de chaque sortie j'emmène de quoi me nourrir et boire*
- * J'emmène de quoi être autonome pour réparer mon vélo*
- * Je choisis le groupe de sortie en fonction de mes capacités ou de la forme du moment*
- * Je prends connaissance du circuit avant chaque sortie*
- * Je respecte l'environnement en ne jetant aucun déchet*
- * Je reste courtois et discipliné avec les membres du club et avec les autres usagers de la route*
- * Je respecte le groupe auquel j'appartiens, le programme de la sortie et suis les consignes du Capitaine de Route*
- * Je suis attentif à ma sécurité à celle des membres du groupe*
- * Je respecte impérativement le code de la route*
- * Je ne roule pas à plus de deux de front*
- * Je me mets sur une file lorsque les conditions de circulation l'exigent*
- * Pour terminer la sortie, j'informe mes camarades si je ne retourne pas au lieu de départ*

EN CAS DE CHUTE OU D'ACCIDENT

- * Je m'arrête immédiatement en me mettant ainsi que le groupe en sécurité et j'apporte les premiers secours aux blessés*
- * Si nécessaire j'appelle d'urgence le 18 ou le 112*
- * Je ne repars du lieu de l'accident qu'avec l'autorisation du Capitaine de Route*
- * J'assure la signalisation du lieu de l'accident pour les autres usagers dans l'attente de l'arrivée des secours*

CAPITAINE DE ROUTE

- * Au départ de chaque sortie des groupes de différents niveaux sont constitués*
- * Chaque groupe ne doit pas dépasser plus de 20 participants*
- * Un Capitaine de Route est désigné pour chaque groupe*
- * Le Capitaine de Route doit connaître le circuit*
- * Il doit recenser les participants de son groupe*
- * Son rôle est de faire respecter calmement la présente charte*
- * En cas de chute ou d'accident il s'assure que le blessé soit accompagné jusqu'à sa mise hors de danger*
- * Cette mission n'étant qu'une mission de volontariat, sa responsabilité ne saurait être engagée*

FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS GROUPES

- * Lorsque j'intègre un groupe, je connais les vitesses moyennes pratiquées par ce groupe*
- * Je n'intègre qu'un groupe qui correspond à mes capacités*
- * Je prends des relais régulièrement avec mes camarades pour mener ce groupe*
- * En cas de décrochage d'un membre du groupe ou d'un problème technique, le groupe attendra*
- * Le groupe doit avec l'intégralité des membres du départ*

VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

- * Les V.A.E. sont autorisés à intégrer les différents groupes*
- * Les V.A.E. ne devront pas influencer la vitesse du groupe*
- * Ils devront se maintenir en milieu ou queue de peloton*
- * Leur mission sera d'informer le Capitaine de Route des éventuels problèmes de décrochage ou techniques*
- * Ils pourront également aider les membres les plus faibles du groupe*

EN CAS D'ACCIDENT LA RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS OU DE L'ENCADREMENT DU CLUB NE SAURAIT ETRE ENGAGEE